



ADMINISTRATION PORTUAIRE DU SAGUENAY

PROJET DE DESSERTE FERROVIAIRE AU TERMINAL MARITIME DE GRANDE-ANSE

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU BAPE, 5^e SÉRIE

- 1. À la suite d'une question du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, vous mentionniez que huit cours d'eau seraient traversés par la desserte ferroviaire (PR5.1, p. 3, QC-5 et p. 32, QC-32). Cependant, dans le DQ17.3, vous illustrez 27 traverses de cours d'eau. Veuillez expliquer cette différence.**

Réponse :

Les traverses illustrées dans le DQ17.3 incluent des traverses de cours d'eau, des traverses aux fins de la communication hydrologique (sans cours d'eau) et des traverses au sec pour la faune.

Dans tous les cas, il est important de rappeler qu'il s'agit d'une approximation, il est difficile d'émettre des chiffres exacts sans la réalisation de l'ingénierie détaillé du projet.

- 2. Parmi les cours d'eau traversés par la desserte ferroviaire projetée, lesquels font partie des bassins versants de la rivière à Mars et de la rivière du Moulin ? Veuillez localiser ceux-ci sur une carte.**

Réponse :

Après vérification de la cartographie des bassins versants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ¹, aucun des cours d'eau traversés par la desserte ferroviaire projetée ne fait partie des bassins versants de la rivière à Mars et de la rivière du Moulin. De plus, aucun des cours d'eau présents sur la carte 1 de l'étude d'impact ne fait partie des bassins versants de la rivière à Mars et de la rivière du Moulin. Tous les cours d'eau présents sur la carte 1 de l'étude d'impact font partis du bassin versant de la rivière Saguenay, du Fjord du Saguenay et de la Baie des Ha! Ha!.

- 3. Selon votre réponse à la question 1 du DQ8.1 (p. 2), la voie ferrée se prolongerait jusqu'à l'extrémité est du parc industriel. À la suite d'une vérification sur *Google Earth*, il semble que des résidences situées sur le chemin Saint-Martin, à une distance de moins de 1000 mètres de la voie ferrée projetée, n'aient pas été illustrées. Veuillez confirmer la localisation de la ou des résidences manquantes.**

Réponse :

Voir figure révisée sur la page suivante.

¹ Site internet du MDDEP, Liste alphabétique et cartes des différentes zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/zones-gire/liste-carte.htm>



4. Veuillez nous fournir les $L_{10\%}$ horaires pour le Pt2, de la même façon qu'ils avaient été fournis pour le Pt1. Actuellement pour le Pt2, il n'est spécifié que les (PR3.1, p. 104 et 105)

Réponse :

Voir tableaux ci-bas.

TABLEAU 1 : INDICES STATISTIQUES DE LA MESURE RELEVÉE AU 3855, BOUL. DE LA GRANDE BAIE NORD

Heure des relevés	Bruit ambiant L_{eq}	Bruit de pointe $L_{1\%}$	$L_{10\%}$	Bruit moyen $L_{50\%}$	$L_{90\%}$	Bruit de fond $L_{95\%}$
14 h 00 à 15 h 00	61.1	70.1	65.9	54.0	44.3	42.7
15 h 00 à 16 h 00	62.6	70.3	67.1	58.2	46.0	44.2
16 h 00 à 17 h 00	64.0	70.9	67.9	62.1	48.1	45.4
17 h 00 à 18 h 00	63.2	70.8	67.6	59.0	45.2	42.4
18 h 00 à 19 h 00	60.4	69.5	65.7	51.6	41.4	39.8
19 h 00 à 20 h 00	59.2	69.2	64.7	48.8	40.3	38.7
20 h 00 à 21 h 00	58.1	68.7	63.7	46.1	38.4	37.0
21 h 00 à 22 h 00	58.4	68.8	63.9	47.4	39.4	37.7
22 h 00 à 23 h 00	55.2	67.7	57.3	39.8	34.4	33.5
23 h 00 à 24 h 00	53.7	66.6	54.1	40.1	34.7	33.6
0 h 00 à 1 h 00	51.6	65.6	49.2	38.3	34.5	33.8
1 h 00 à 2 h 00	46.3	59.9	41.9	37.0	33.9	33.1
2 h 00 à 3 h 00	47.5	62.3	42.7	37.4	34.5	33.8
3 h 00 à 4 h 00	48.6	63.2	43.6	38.2	35.1	34.4
4 h 00 à 5 h 00	48.2	62.5	43.9	38.2	35.0	34.2
5 h 00 à 6 h 00	54.6	67.2	56.9	41.8	36.6	35.6
6 h 00 à 7 h 00	60.0	69.4	65.1	51.9	43.4	41.5
7 h 00 à 8 h 00	62.9	70.0	66.9	60.5	49.7	47.8
8 h 00 à 9 h 00	61.4	69.3	66.0	56.1	46.9	45.2
9 h 00 à 10 h 00	60.1	69.0	65.1	52.6	43.9	42.1
10 h 00 à 11 h 00	60.5	69.9	65.1	53.0	43.7	42.1
11 h 00 à 12 h 00	62.1	70.8	64.9	51.5	43.3	41.9
12 h 00 à 13 h 00	60.2	68.8	65.0	53.5	43.9	42.2
13 h 00 à 14 h 00	59.8	68.9	64.6	52.6	43.7	42.1
24 heures	59.7	69.3	64.9	48.4	37.7	35.3

Note : Tous les niveaux sont en dB(A)

TABLEAU 2 : INDICES STATISTIQUES DE LA MESURE RELEVÉE AU 5083, CHEMIN SAINT-JOSEPH

Heure des relevés	Bruit ambiant L _{eq}	Bruit de pointe L _{1%}	L _{10%}	Bruit moyen L _{50%}	L _{90%}	Bruit de fond L _{95%}
15 h 00 à 16 h 00	48.1	60.6	50.5	39.6	32.5	31.0
16 h 00 à 17 h 00	45.2	54.6	49.0	41.1	34.2	33.0
17 h 00 à 18 h 00	43.7	53.7	47.3	39.6	31.6	30.2
18 h 00 à 19 h 00	40.9	51.1	44.6	35.8	29.6	28.3
19 h 00 à 20 h 00	36.2	46.5	39.1	31.5	27.7	27.3
20 h 00 à 21 h 00	36.4	46.6	40.4	30.5	27.0	26.6
21 h 00 à 22 h 00	34.8	46.1	38.4	27.8	26.5	26.5
22 h 00 à 23 h 00	36.5	48.1	39.4	28.2	27.1	27.0
23 h 00 à 24 h 00	34.6	46.3	37.9	27.7	26.5	26.5
0 h 00 à 1 h 00	35.7	47.8	38.8	27.5	26.5	26.5
1 h 00 à 2 h 00	30.2	42.3	27.9	26.9	26.5	26.5
2 h 00 à 3 h 00	27.1	28.4	27.8	27.0	26.5	26.5
3 h 00 à 4 h 00	30.3	41.6	28.7	27.3	26.6	26.6
4 h 00 à 5 h 00	30.6	42.3	29.1	27.4	26.6	26.6
5 h 00 à 6 h 00	33.1	46.2	31.9	27.6	26.8	26.6
6 h 00 à 7 h 00	36.5	49.0	39.2	27.9	27.0	26.6
7 h 00 à 8 h 00	41.5	50.6	45.9	37.1	28.5	28.1
8 h 00 à 9 h 00	47.5	57.3	50.2	43.1	34.8	32.7
9 h 00 à 10 h 00	44.1	53.1	48.4	40.1	32.0	31.2
10 h 00 à 11 h 00	45.2	55.6	49.4	39.9	31.7	30.7
11 h 00 à 12 h 00	49.5	62.6	51.4	40.7	31.7	30.7
12 h 00 à 13 h 00	59.3	65.8	52.3	41.3	31.5	30.4
13 h 00 à 14 h 00	45.6	56.2	48.9	40.0	32.4	31.2
14 h 00 à 15 h 00	43.8	53.4	47.7	39.1	31.8	30.7
24 heures	47.2	54.4	46.3	33.3	26.9	26.9

Note : Tous les niveaux sont en dB(A)